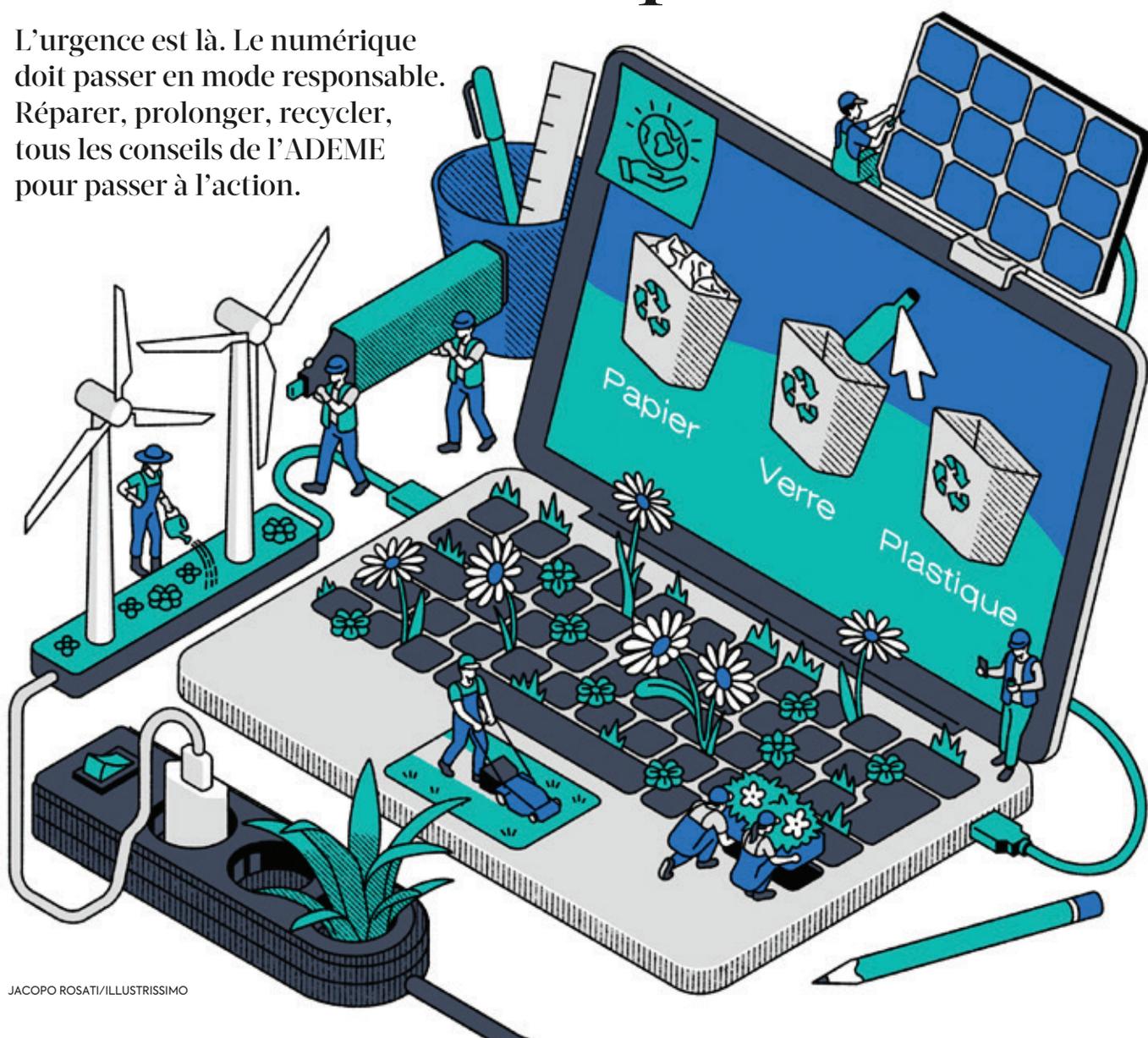


## BONNES PRATIQUES

# Numérique responsable en entreprise

L'urgence est là. Le numérique doit passer en mode responsable. Réparer, prolonger, recycler, tous les conseils de l'ADEME pour passer à l'action.



NUMÉRIQUE RESPONSABLE MODE D'EMPLOI

# Contexte et définition du numérique responsable en entreprise

À l'heure de l'urgence écologique, il n'est plus possible de décorrélérer les outils de travail de leur impact sur l'environnement. Le numérique ne fait pas exception.

Le numérique a aujourd'hui une place croissante dans la stratégie des entreprises. Les investissements s'orientent de plus en plus vers les technologies à usages sociaux (réseaux, marketing, outils collaboratifs), les applications mobiles, les technologies d'analyse et de traitement de données (IA, Big Data, analyses prédictives) ou encore la sécurité (protection des données, confidentialité, cybersécurité)... Or ces usages ont un impact toujours plus fort sur l'environnement. Réduire l'impact environnemental du numérique en entreprise est devenu une démarche incontournable pour toutes les organisations.

**Numérique responsable, définition**  
 Pour l'Agence de la transition écologique (ADEME), il est nécessaire de sensibiliser chacun à de nouvelles pratiques tout en prenant conscience de l'impact des usages au quotidien. Pour Raphaël Guastavi, Directeur adjoint Economie Circulaire, l'objectif est simple : « Il faut passer d'une économie linéaire qui produit en masse avec l'utopie d'avoir des ressources illimitées, à une économie circulaire qui produit

en réponse à un besoin, qui met en commun les produits et les services et priorise le durable, le réparable, le sobre ». D'où l'importance de la sensibilisation au numérique responsable, c'est-à-dire à une démarche d'amélioration continue dont l'objectif est de réduire l'empreinte environnementale, et améliorer l'impact social des technologies de l'information et de la communication dans l'entreprise.

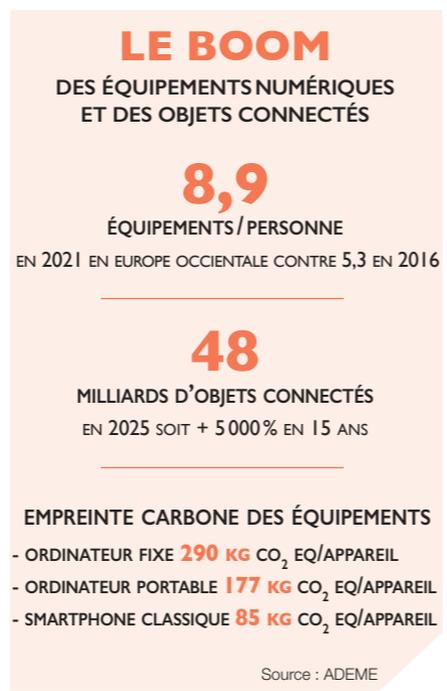
**Une démarche qui fonctionne**  
 Si la pression réglementaire oblige les entreprises et les acteurs territoriaux à passer à l'action, s'engager dans une démarche de numérique responsable permet surtout d'agir sur plusieurs axes essentiels :

- favoriser la sobriété en questionnant son besoin en services numériques et en réduisant son impact environnemental à tous les niveaux du cycle de vie des équipements ;
- améliorer son impact social localement, mais aussi en France et dans le monde ;
- assurer une meilleure maîtrise budgétaire et intégrer les achats durables et

écoconçus au cœur de la politique de l'entreprise ;

- mettre en avant des démarches d'économie circulaire cohérentes et exemplaires permettant de valoriser l'image de l'organisation en interne et sur tout le territoire.

Ces bénéfices sont désormais à portée de main – et de souris –, grâce à des outils en libre accès présentés sur différents sites ressources, comme ceux de l'ADEME, de l'INR (Institut du numérique responsable) ou encore du Gouvernement. Suivez le guide et découvrez le meilleur des bonnes pratiques en matière de numérique responsable. ■



# D'où vient l'impact environnemental du numérique ?

Dans un monde où le numérique se diffuse dans chaque moment de nos vies professionnelles et personnelles, connaissons-nous vraiment son impact sur l'environnement ?

Le numérique représente 2,5 % de l'empreinte carbone de la France, autant que le secteur des déchets. Mais que représentent exactement ces chiffres ?

**Les appareils les plus polluants**  
 On oublie parfois que le numérique, au-delà des services dématérialisés, représente avant tout des appareils, des bornes wifi, des box, des câbles, et des centres de stockage de données. L'énergie nécessaire pour faire fonctionner tous ces équipements représente 10 % de la consommation électrique française, soit la consommation de 8,3 millions de foyers – ce qui équivaut à la population londonienne. Il faut en revanche souligner que l'impact des équipements numériques est déséquilibré. Si l'empreinte carbone des centres de données et des infrastructures réseau ne représente que 21 % de l'impact total du numérique sur l'environnement, les équipements (ordinateurs, tablettes, téléphones, écrans) sont responsables des 79 % restants.

**2,5%** de l'empreinte carbone de la France

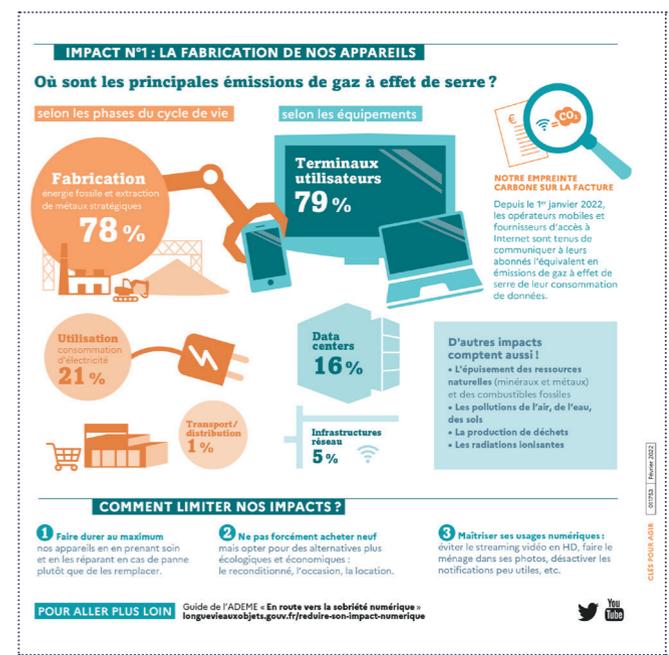
**La fabrication : un bilan lourd**  
 L'impact environnemental bondit, dès le premier prélèvement des ressources nécessaires aux processus de fabrication. Prenons l'exemple frappant des métaux rares, indispensables à la fabrication d'un smartphone qui en contient une cinquantaine ! L'étape d'extraction et de raffinage de ces métaux entraîne une dégradation de la qualité de l'eau, de l'air, du sol ; une forte consommation de ressources et d'énergie ; une production de déchets en

très grande quantité sans oublier les conditions de travail souvent déplorables des mineurs et l'impact parfois important sur la faune et la flore... La palme de l'équipement le plus polluant revient aux écrans, qui consomment la plus grande quantité de ressources minérales et fossiles. Au total, ce sont près de 62,5 millions de tonnes de ressources mobilisées chaque année pour produire et faire fonctionner nos équipements numériques. Une fois les composants extraits, il faut encore prendre en compte les phases d'assemblage, et de fabrication des équipements. Très énergivore, elle se déroule souvent dans des zones géographiques au mix énergétique carboné comme les États-Unis ou l'Asie, ce qui alourdit encore la note finale ! Ainsi, une fois en possession de nos équipements numériques, nous devons en prendre soin. C'est le geste écologique le plus simple pour allonger leur durée de vie et éviter qu'ils ne se retrouvent dans un tiroir après seulement deux ans d'utilisation.

**Une tendance non soutenable**  
 En France, la crise sanitaire a largement profité au numérique, et le nombre d'équipements par personne n'a cessé de croître. Entre 2019 et 2020, le phénomène représente une augmentation par

Français de 7 % de smartphones et 17 % de tablettes. On répertorie 11 à 15 appareils numériques en moyenne par personne (portable, ordinateur, montre connectée, box internet, disques durs...). Un suréquipement qui contribue à l'alourdissement de l'empreinte environnementale de chacun. Toujours en 2020, le nombre d'utilisateurs des réseaux sociaux a atteint 67 % des utilisateurs d'internet (soit 7 points de plus qu'en 2019) et les acheteurs en ligne ont augmenté de 14 %. Enfin, le volume de données mobiles consommées a suivi la même trajectoire, augmentant de 36 % en 2020, puis de 21 % en 2021.

Ces tendances récurrentes et l'émergence de nouvelles technologies numériques (cryptomonnaies, intelligences artificielles, NFT, métavers) ne sont pas soutenables sur le moyen et le long terme. Il faut donc changer dès maintenant nos usages et nos pratiques de consommation de services en ligne pour espérer inverser le processus et revenir à un numérique responsable, plus sobre, voire durable. Les récentes augmentations des prix de l'énergie devraient contribuer également à encourager la sobriété numérique. ■



## LES BONNES PRATIQUES DU NUMÉRIQUE EN ENTREPRISE

# Guide de bonnes pratiques

Changer nos usages du numérique au quotidien est la première étape pour réduire notre empreinte environnementale.

Avons-nous réellement besoin de trois écrans sur notre bureau ? Les ordinateurs de l'open space sont-ils bien éteints la nuit ? La démarche numérique responsable commence par de telles questions. Et des outils existent pour bien diagnostiquer notre impact écologique, comme « la calculatrice INR ».

### Conseils pratiques

Une fois le diagnostic fait, la seconde étape est la diffusion de nouvelles pratiques écoresponsables en entreprise. La bonne volonté des équipes doit être accompagnée et soutenue par une démarche structurée pour favoriser les initiatives efficaces des équipes. On commencera par désigner un coordinateur du numérique responsable et des référents dans chaque service de l'entreprise. La mise en place ne se faisant pas en un jour, un groupe de pilotage permettra la remontée des préoccupations, la diffusion des bonnes pratiques et la mise en place de la sensibilisation et de la formation adaptée de l'ensemble des équipes.

Les kits d'outils de l'ADEME, les vidéos, les documents types sont très utiles pour aider à une mise en place rapide et efficace des bonnes pratiques. On n'oubliera pas la diffusion et la valorisation dans toute l'entreprise des résultats positifs obtenus.

Réduire le nombre d'appareils, et adapter leur puissance aux usages est une première victoire facile.

Mais on peut aussi :

- protéger les appareils et en prendre soin (housse, nettoyage, afin notamment d'éviter la surchauffe et la casse);
- prendre soin de la batterie (maintenir un niveau de charge entre 20 % et 80 % est idéal);
- éteindre les équipements plutôt que mettre en veille (pour les équipements qui ne sont pas reliés à des onduleurs, des serveurs ou qui sont soumis à des mises à jour fréquentes).

Nos usages en ligne sont aussi responsables d'émission de GES, en raison du stockage de données inutiles ou du

## Bien choisir les objets numériques

Sur son site « Longue vie aux objets », l'ADEME donne des conseils pratiques pour réduire l'impact environnemental des objets.

<https://longuevieauxobjets.gouv.fr/entreprise/numerique-responsable>

En France, nous renouvelons nos téléphones tous les 30 mois en moyenne, ce qui représente deux ans et demi d'utilisation. Pourtant, dans 65 % des cas, les téléphones fonctionnent encore après cette période. Or, si on réalise que la fabrication de nos appareils, des équipements réseau et des centres de données représente 80 % de leur impact environnemental, la prise de conscience peut nous faire changer de comportement.

### Achats responsables

La première étape est donc de se renseigner avant d'acheter. Une fois la question « en avons-nous vraiment besoin » passée, comment choisir ? Si le reconditionné ne vous convainc pas, l'écoconception le fera peut-être. Elle propose un produit avec un impact réduit, notamment grâce à l'utilisation de composants recyclés de logiciels moins gourmands en énergie, pour une meilleure durabilité.

streaming vidéo... On préférera alors :

- écouter de la musique sur les plateformes dédiées et pas sur YouTube, surtout si on ne regarde pas la vidéo;
- couper la caméra en visioconférence;
- alléger la bande passante en téléchargeant ses vidéos ou sa musique pour regarder ou écouter hors ligne;
- trier ses mails régulièrement et diminuer le nombre de personnes en copie.

Tous ces conseils et bien d'autres peuvent être retrouvés sur le site de l'ADEME « longue vie aux objets ».

### Zoom sur le reconditionné

Enfin, il y a le choix des équipements. Il n'est pas nécessaire d'acheter des produits neufs. Choisir un ordinateur reconditionné permet par exemple d'éviter l'extraction de 127 kg de matières premières par année d'utilisation, comparé à l'achat d'un ordinateur neuf. Cela correspond également à une économie d'émission de 27 kg de CO<sub>2</sub> par an, soit l'équivalent d'un aller simple Nantes-Angers en voiture. Il suffit en réalité de changer d'échelle pour réaliser les bénéfices que l'on peut attendre de ces nouveaux comportements. En 2020, avec des ventes estimées à 2,8 millions de smartphones reconditionnés, ce sont 215 000 tonnes de matières premières et 69 000 tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> qui ont été économisées. ■

Pour s'en assurer, il faut privilégier des produits avec un écolabel (comme EPEAT).

### Réparabilité

Autre technique, choisir un appareil avec un bon indice de réparabilité. Une note de 0 à 10 est affichée sur le produit. Plus la note est élevée, plus la réparation est aisée (pièces détachées peu onéreuses, documents techniques accessibles, démontabilité facile...). Il est également bon de connaître la spécificité de ses appareils et de ne pas les renouveler en une seule fois. Les écrans par exemple ont une durée de vie trois fois plus longue qu'un ordinateur ! Enfin, pour vos équipements en fin de vie, pensez aux trois « re » : reconditionnement, réemploi, recyclage. ■

## LA SENSIBILISATION

# Se former au numérique responsable: quels outils ?

Il existe des outils pour se former aux enjeux d'un numérique plus écologique, en ligne ou en présentiel, développés en partenariat avec l'ADEME.

### Le Mooc Numérique Responsable

Par Mooc, comprenez « Massive Online Open Course », soit une formation en libre accès sur internet. Cette formation gratuite en quatorze modules peut-être suivie en plusieurs étapes. Elle permet de se sensibiliser aux enjeux et fondamentaux de l'approche numérique responsable, en 4h30 de vidéos, textes et contenus interactifs. Les différents chapitres décortiquent nos moyens d'action dans l'entreprise, quelles que soient notre fonction et nos usages liés : poste de travail, impression, stockage des données etc. Un module de sensibilisation de 30 min est également disponible. Une fois la formation terminée, il est possible de passer une épreuve en ligne sous

forme de QCM pour obtenir un « certificat de connaissance NR ». Attention, le niveau est élevé et il faut atteindre le score minimum de 72,5 % pour réussir. L'examen ne peut être passé que deux fois. Un programme particulièrement utile pour les fonctions support, RSE, RH et responsable des achats.

Site : [www.academie-nr.org/](http://www.academie-nr.org/)

### La fresque du numérique

« Saviez-vous qu'un ordinateur de 2 kg nécessite de mobiliser 800 kg de matières premières pour sa fabrication ? » C'est le genre de question posée lors de l'atelier participatif de la fresque du numérique. Comme sa sœur « la fresque du climat », cette formation d'une demi-journée permet

de mieux appréhender les enjeux du numérique responsable grâce à un atelier collaboratif et pédagogique qui peut être réalisé directement dans l'entreprise.

Site : [www.fresquedunumerique.org/](http://www.fresquedunumerique.org/)

### Le guide officiel

Le « Guide de bonnes pratiques numérique responsable pour les organisations » est un PDF de 102 pages disponible gratuitement sur le site de la mission interministérielle numérique écoresponsable (MiNumEco) qui rassemble tous les éléments pour mettre en œuvre un numérique plus sobre.

Site : <https://ecoresponsable.numerique.gouv.fr/publications/bonnes-pratiques/bonnes-pratiques/>. ■

## Trois questions à Jean-Christophe Chaussat

Président bénévole de l'Institut du numérique responsable (INR), chargé de développement durable et numérique responsable pour Pôle emploi.

### 1/ Est-ce que l'on peut vraiment concilier écologie et numérique ?

C'est vrai qu'à première vue, cela semble contradictoire. Mais le numérique peut permettre d'être un levier pour limiter d'autres consommations, ou mieux gérer nos ressources. Pour ce qui est de son utilisation seule, il faut revenir à un numérique plus adapté aux utilisateurs, plutôt que d'anticiper de nouveaux besoins à des fins commerciales. Pas besoin d'ordinateurs surpuissants pour du traitement de texte... Il faut retrouver les fondamentaux.

### 2/ Comment diffuser les pratiques de numérique responsable dans les entreprises ?

Il existe de plus en plus d'outils qui permettent une mise en commun des connaissances. Il y a par exemple la charte « numérique responsable » de l'INR.

Ces démarches vers un numérique plus sobre doivent être portées par les salariés, mais surtout par la responsabilité sociale des entreprises (RSE). De toute façon, ces questions sont devenues incontournables pour recruter de jeunes talents !

### 3/ Mais est-ce que la sobriété numérique au travail est vraiment possible ?

Les tendances sont à l'expansion : l'intelligence artificielle, le métavers, la réalité virtuelle... Cela bouleverse la stratégie des boîtes qui veulent rester à jour, tout en intégrant les enjeux environnementaux. Mais il y a eu un véritable tournant cet hiver, avec le risque de coupure de courant et de réseau par manque d'énergie. Des dispositifs de réduction de la consommation ont été pris par les entreprises. Il faut maintenant rendre cela pérenne. ■

## “ Ils l'ont déjà fait ”

### Greenargile chez La Poste

Tous les deux ans, une évaluation de l'empreinte environnementale de la totalité du parc informatique de La Poste et de La Banque Postale est réalisée grâce à une application développée en interne appelée Greenargile. Pour cela, un recensement du parc informatique a été réalisé de 2015 à 2018. C'est près de 818 000 équipements qui ont été dénombrés, comprenant téléphones, ordinateurs, tablettes et photocopieurs. Appareils des salariés, infrastructures réseau, centres de données : l'impact de l'ensemble de l'équipement numérique est estimé via l'application en tenant compte des trois phases du cycle de vie (production, usages, fin de vie).

Afin de réduire son impact environnemental, le groupe a également établi des critères d'achats responsables pour le matériel, et travaille sur l'écoconception de ses produits et services.

## ENTRETIEN

## Le numérique responsable n'est pas seulement écologique!

Entretien avec Raphaël Guastavi,  
directeur adjoint Économie circulaire à l'ADEME.



**Raphaël Guastavi,**  
directeur adjoint Économie circulaire

### Quels sont les moyens d'action de l'ADEME dans le domaine du numérique responsable ?

Ils sont nombreux! Nous construisons des connaissances, via notamment des études dont les conclusions sont accessibles sur notre site. Nous lançons des appels à projets favorisant l'innovation et la recherche de solutions concrètes pour un numérique plus responsable. Nous sensibilisons aussi les parlementaires à ces problématiques, et nous travaillons avec des associations professionnelles, comme «HOP» (Halte à l'obsolescence programmée) et leurs réseaux, pour être au plus proche des entreprises en transition. Les entreprises s'emparent de plus en plus du numérique responsable, et pas uniquement pour des raisons écologiques! Limiter ses impacts environnementaux, c'est aussi faire des économies, ou se prémunir de risques conjoncturels, notamment lors de

pénuries de matières premières... L'objectif est toujours d'avoir un coup d'avance!

### Un des conseils clés est l'allongement de la durée de vie des appareils. Au travail... comment fait-on ?

Cela peut paraître surprenant, mais cela commence par respecter les règles de cybersécurité. J'ai eu connaissance d'entreprises qui se sont débarrassées de tout leur parc informatique, compromis par une attaque. Donc: restez prudents! Ce qui revient souvent aussi, c'est l'impact des boîtes mail. En réalité, la visioconférence a un coût énergétique bien plus fort! Commençons par couper nos vidéos en réunion avant de supprimer des mails importants...

### Que faire contre les grandes compagnies qui nous incitent à l'achat permanent d'appareils plus performants ?

Il y a une prise de conscience en cours chez les constructeurs, qui savent qu'ils n'ont pas de ressources illimitées. Certains appareils sont déjà faits pour durer. Mon smartphone a plus de cinq ans et marche parfaitement! En revanche, il y a une véritable «obsolescence culturelle ou marketing». Avoir le dernier modèle, annoncé comme étant bien meilleur que le précédent alors qu'il ne l'est pas toujours, permet d'asseoir une position sociale. Il faut réussir à s'émanciper de cela, pour aller vers une consommation plus durable. Et quand nous devons effectivement changer d'appareil, il faut penser au reconditionnement ou au recyclage.

### En 2020 a été adoptée la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC) : est-ce qu'elle a permis de faire bouger les choses ?

Oui! La loi AGECE a introduit le nouvel indice de réparabilité pour les produits. C'est un signal fort pour inciter les entreprises à faciliter la réparation de leurs appareils, et mettre en place des services

### Les ressources pour les entreprises

#### Le RGENS : le référentiel général d'écoconception de services numériques.

Ce guide à destination des entreprises donne des pistes pour allonger la durée de vie des équipements numériques, réduire la consommation de ressources informatiques et énergétiques des terminaux, réseaux et centres de données.

#### Le label « numérique responsable » :

il permet de garantir la crédibilité de la démarche numérique responsable de l'organisation qui en fait la demande. Le niveau 1, renouvelable au bout de deux ans, comprend notamment une évaluation à distance et une formation obligatoire par l'INR. Le niveau 2, renouvelable tous les trois ans, implique entre autres un contrôle sur site par un expert et le passage devant un comité de labellisation.

#### Le guide du Cigref :

Sobriété numérique Piloter l'empreinte environnementale du numérique par la mesure, Cigref, décembre 2021  
<https://longuevieauxobjets.gouv.fr/entreprise/numerique-responsable/diagnostic>

#### Le dispositif d'aide ADEME aux études d'écoconception de produits et des services sur le site :

[agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/2023/etudes-decoconception-produits-services](https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/2023/etudes-decoconception-produits-services)

pour les consommateurs. Cet indice va d'ailleurs bientôt être étendu aux autres pays européens. De notre côté, on essaye de répondre à la demande de changement en regroupant les outils pour évaluer son impact environnemental, ou les solutions qui existent déjà pour le limiter. L'ADEME va d'ailleurs mettre en place cette année, avec d'autres partenaires, un nouveau programme sur la sobriété numérique qui devrait durer trois ans. Parmi un des axes de travail, la sensibilisation de divers publics à ces questions, le but étant de toucher un maximum de personnes.

### Est-ce que vous êtes optimiste sur notre capacité à changer nos usages numériques à temps ?

Ni optimiste ni pessimiste: je suis réaliste. Très prochainement, nous allons devoir faire des choix pour l'utilisation de nos ressources limitées qui sont en compétition entre plusieurs usages.

Il faut prioriser l'utilisation des métaux rares pour la production d'énergies renouvelables par exemple, ou la création d'objets numériques au service de la santé ou d'une industrie décarbonée et ne pas acheter un écran plat simplement pour regarder des vidéos de chats en très haute résolution.■

### La boîte à outils pour tous

#### Le Mooc pour se former au numérique responsable :

une formation en ligne proposée par l'Institut du numérique responsable (INR) et La Rochelle Université, soutenue par l'ADEME.

#### Le site [longuevieauxobjets.gouv.fr](https://longuevieauxobjets.gouv.fr) :

ce site du Gouvernement s'adresse aux particuliers, aux entreprises et aux collectivités. Écoconception, indice de réparabilité, réparation avec imprimante 3D, gestes pour bien entretenir vos équipements, outils pour diagnostiquer l'impact de ses usages du numérique... Tout savoir pour prolonger la vie de ses appareils!

#### Le kit de sensibilisation :

On y trouve en téléchargement un kit d'outils de communication interne comprenant des vidéos pédagogiques, un quiz, des affichettes, des newsletters, un mémo...  
<https://longuevieauxobjets.gouv.fr/entreprise/numerique-responsable/kit>

#### La charte de l'Institut numérique responsable (INR) :

ce document résume les engagements en matière de numérique pris par les signataires, une entreprise, une association, une TPE/PME ou un acteur public.

Document conçu par L'Express Studio, le service Brand Content de L'Express, sous la direction de Jérémy Terrier ; Rédactrice en chef, Sophie Podevin ; La rédaction de L'Express n'a pas participé à la réalisation de ce dossier. Cette publication est imprimée sur papier PEFC qui participe à la gestion durable des forêts. Le papier utilisé est un papier 100% recyclé, Steinbeis silk 115g, certifié Ange Bleu et Ecolabel EU.

## Il faut agir!

**À horizon 2030, si rien n'est fait pour réduire l'empreinte environnementale du numérique et que les usages continuent de progresser au rythme actuel, le trafic de données serait multiplié par six et le nombre d'équipements augmenterait de près de 65 % en 2030 par rapport à 2020, notamment du fait de l'essor des objets connectés.**

Un premier constat s'impose: l'augmentation du nombre d'appareils. D'après l'ADEME, le nombre d'objets connectés, estimé à 18 milliards dans le monde en 2018, devrait atteindre les 46 milliards d'ici 2030 (soit une augmentation de 206%). La consommation énergétique des équipements doit également être prise en compte. Et sans oublier que le stockage et l'échange exponentiel de données donnent naissance à des centres de données très gourmands en énergie.

### Des ressources déjà en manque

Outre l'empreinte carbone, l'épuisement des ressources abiotiques (minéraux & métaux) est un critère essentiel pour décrire l'impact environnemental du numérique. Une étude prospective de la Commission européenne a évalué les effets du développement de certaines technologies stratégiques dans les besoins en matière

première. La demande de batteries au lithium par exemple, utilisées dans les portables, les technologies de stockage d'énergie ou les véhicules électriques, devrait augmenter de 30 % dans les dix prochaines années. Or, seul 1 % des composants de ces batteries sont d'origine européenne, et plusieurs d'entre eux (graphite, silicium, titane, niobium, cobalt et lithium) sont déjà classés comme ressources critiques.

Et si nous récupérons ces métaux rares directement sur les appareils existants? Ce sont entre 55 et 100 millions de nos anciens téléphones qui dorment dans nos placards, alors qu'ils pourraient être reconditionnés ou recyclés. Problème: beaucoup des métaux présents dans nos objets numériques ne sont pas recyclés. C'est l'exemple de l'indium, du néodyme, du tantale ou du gallium qui coûtent trop cher à recycler. Une solution, compte tenu de l'état actuel de la recherche, réside déjà dans le ralentissement de la fabrication de nouveaux appareils, et le réemploi de ceux déjà existants.

### Au-delà de l'écologie

Les bénéfices apportés par une utilisation plus responsable des produits et services numériques dépassent de loin la seule préservation de l'environnement. Ces stratégies permettent aux entreprises d'optimiser leur système informatique, de réduire leur consommation et le coût lié au numérique, mais aussi d'entretenir une image de marque et une dynamique d'innovation tant vis-à-vis de leurs collaborateurs que de leurs clients et partenaires. Le numérique responsable est une vraie démarche d'avenir, à laquelle nous devons tous être sensibilisés afin que les objectifs soient atteints.■



**Les services numériques en France  
= 10 % DE LA CONSOMMATION  
ÉLECTRIQUE**

Source : Étude ADEME-ARCEP 2022

# Il est temps qu'on **UPGRADE\*** nos habitudes !



Pour réduire les impacts du numérique au sein de votre entreprise, mobilisez vos collaborateurs, sensibilisez et formez-les aux bonnes pratiques à adopter au bureau et en télétravail.

\* Améliore

**Le numérique a un impact sur l'environnement**

Rendez-vous sur [longuevieauxobjets.gouv.fr/entreprise](https://longuevieauxobjets.gouv.fr/entreprise)